

MME ANNE MARIE THOMAS BLONDEL
APP GHE ETG 3
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS

UFR_15_00138

Paris, le 26 septembre 2018

Notifié en recommandé avec accusé de réception

Objet : Transfert de vos actifs chez Natixis
Compte n° T2119

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes titulaire d'un compte d'instruments financiers ouvert chez Natixis Wealth Management (*anciennement Banque Privée 1818*).

Natixis Wealth Management a décidé de mettre fin à son activité de tenue de compte-conservation pour tous les clients qui, comme vous, font appel pour la gestion de leurs actifs financiers, à un conseiller en gestion de patrimoine partenaire de sa filiale Sélection 1818.

En conséquence, **nous vous informons par la présente que nous allons procéder au transfert de tous vos actifs, instruments financiers et espèces, dans les livres de Natixis (département EuroTitres).**

Ce transfert, qui interviendra entre fin octobre et fin novembre 2018, n'entraînera, bien entendu, **aucun frais** à votre charge et sera **neutre fiscalement**. Votre compte-titre continuera à être tenu par Natixis (*département EuroTitres*), comme il l'était par Natixis Wealth Management. Votre relation avec votre Conseiller en Gestion de Patrimoine, ENEIS CAPITAL, se poursuivra dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce transfert, Natixis Wealth Management communiquera à Natixis les informations et pièces relatives à votre compte, requises par la réglementation, notamment au titre de la connaissance des clients ou de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Dans les jours qui précéderont le transfert, Sélection 1818 vous adressera un **nouveau RIB/ IBAN** (*coordonnées bancaires de votre nouveau compte chez Natixis*) ainsi que les **codes d'accès à votre espace client**. Les droits de garde dus à Natixis Wealth Management au titre de l'année 2018 seront prélevés fin décembre, sur le compte espèces associé à votre compte d'instruments financiers chez Natixis.

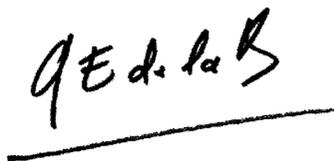
Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions générales et particulières de Natixis ainsi que de la plaquette tarifaire et de la convention de réception-transmission d'ordres de Sélection 1818 consultables sur le site www.selection1818.com/transfert-natixis ou pouvant vous être adressées sur simple demande écrite formulée à l'adresse suivante : Natixis Wealth Management / Sélection 1818 - 115, rue Montmartre - 75002 PARIS. Vous trouverez également sur ce site toutes les informations relatives au transfert de vos actifs.

Vous pouvez néanmoins vous opposer au transfert de votre compte chez Natixis en nous le notifiant par écrit avant le 19 octobre 2018 à l'adresse suivante : Natixis Wealth Management - 115, rue Montmartre - 75002 PARIS. Ce courrier devra impérativement être accompagné du RIB/IBAN d'un compte ouvert dans l'établissement de votre choix vers lequel vous souhaitez voir vos actifs transférés. Natixis Wealth Management procédera ensuite à la clôture du compte cité ouvert dans ses livres.

Votre conseiller, partenaire de Sélection 1818, se tient à votre disposition pour tout complément d'information. Il vous appartient également de vous rapprocher de lui si vous souhaitez maintenir les éventuelles procurations que vous aviez pu consentir sur ledit compte.

De même, si l'un de vos comptes d'instruments financiers présente **un solde débiteur**, vous êtes invités à régulariser dès maintenant cette situation. À défaut, nous vous informons que Natixis Wealth Management procédera à la cession d'un ou plusieurs instruments financiers de son choix afin d'affecter le prix de cette cession au remboursement du solde débiteur.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre sincère considération.



George-Éric de la Brunière
Directeur général
Natixis Wealth Management



Napoléon Gourgaud
Directeur général
Sélection 1818



Marc Cattelin
Directeur
Département EuroTitres